



Exigences pour les photos de cartes d'identité, passeports, titres de séjour et titres de séjour biométriques

La priorité est axée avant tout sur :

- le caractère récent de la photo
- la ressemblance
- la conformité aux critères de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) repris ci-dessous

Pourquoi ces règles ?

Aux contrôles frontières, la photo est comparée au détenteur de carte d'identité, passeport, titre de séjour parfois à l'aide d'un logiciel spécial. Cette comparaison automatisée entre l'image et la personne n'est possible que si l'image répond à certains critères.

Dimensions :

Dimensions de la photo : 35 mm x 45mm (l x h)
Longueur du visage (du menton au sommet du crâne) : entre 31 et 36mm (= entre 70 et 80% de la hauteur de la photo).

La qualité est bonne si :

photo datée de 6 mois maximum
en couleur*
rendu naturel
nette, contraste suffisant, détails des traits bien visibles
photo en bon état
pas de copie
photo non retouchée
impression sur papier lisse, de qualité supérieure
résolution minimale de 400 dpi

(*) Photo noir/blanc acceptée seulement pour cartes d'identité, titres de séjour non biométriques

L'éclairage est bon si :

lumière égale
pas de sous-exposition ni de surexposition
pas d'ombre sur le visage ou le fond
pas de reflets sur le visage
pas de reflets provoqués par les accessoires
pas les yeux rouges

Le fond est bon si :

de couleur claire
régulier
uni
pas de dégradé de couleurs
contraste tête/fond suffisant

La position de la tête est bonne si :

tête apparaissant en entier sur la photo
tête au centre de la photo

La position est bonne si :

visage de face
yeux alignés horizontalement
tête droite
épaule droite
pas d'appui visible

L'expression du visage est bonne si :

expression neutre
regard droit vers l'objectif
bouche fermée

La visibilité du visage est bonne si :

tête nue
visage entièrement visible
yeux entièrement visibles

Lunettes sont acceptées sur la photo si :

yeux entièrement visibles
verres totalement transparents
pas de reflets gênants provoqués par les lunettes